



13 novembre 2015

Le Pingouin, N°1

La newsletter du Collectif de Associations Citoyennes, qui avance sur la banquise.

Malgré les conditions très difficiles, le Pingouin avance sur la banquise, engrange de la nourriture dans son bec généreux pour nourrir ses petits. Il vit et grandit grâce à la solidarité du groupe. Cette lettre mensuelle apporte aux membres et sympathisants actifs du CAC, en temps réel, quelques informations sur la vie du réseau, l'action citoyenne et sur des thèmes de fond ou d'actualité. Un lien permet d'accéder à la source de l'information et la consulter dans son intégralité.



Pourquoi cette newsletter ?

Cette lettre vise à vous donner en temps réel des informations sur les principaux dossiers traités par le CAC, un aperçu des luttes menées par d'autres au nom des mêmes finalités, en relayant si nécessaire les appels à la mobilisation, et des informations sur les actions menées par les uns et par les autres, porteuses d'espoir. Nous souhaitons vous fournir ces informations en temps réel, au moins une fois par mois, en complément de l'Écho des associations, qui s'adresse à un public plus vaste avec une parution tous les 2 à 3 mois, sur 4 thèmes principaux :

1- L'action commune des associations citoyennes.

Cette newsletter vous sollicite pour l'action commune, fait circuler les demandes et les propositions, donne des informations pratiques

2- Cependant, même avec des conditions qui s'aggravent, les associations et les citoyens ont un énorme pouvoir d'agir et de construire les bases d'une société à finalité plus humaine. Le CAC souhaite rendre visible pour les associations et tous les citoyens **la richesse et la diversité des actions menées par des centaines de milliers d'associations**, notamment pour contribuer à la transition écologique et à la transformation sociale.

3- Le combat pour le **la reconnaissance de l'utilité sociale des associations citoyennes et le maintien des**

financements publics doit être poursuivi, et nécessite la participation de tous. Le CAC continue de dénoncer la baisse des financements publics et d'alerter les associations sur les conséquences des financements toxiques sous forme de partenariats public-privé, en espérant une mobilisation.

4- Cependant, la baisse des financements publics n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une politique délibérée. Dans tous les domaines (santé, éducation, services publics) et dans tous les pays, la dimension humaine, sociale, culturelle, participative est niée. Tout devient prestation, source de profits et de mise sous tutelle. D'où **quelques informations pour connaître d'autres situations, comprendre, construire des alternatives, rencontrer, lire.**

L'action commune

Questionnaire formation : nous avons besoin de votre participation !

Le CAC souhaite développer des formations partagées, en tenant compte des attentes de ses membres, **pour résister et construire** des alternatives. N'ayant pas les moyens de mobiliser des formateurs rémunérés, il fait appel à la participation de ceux qui le peuvent. Vous trouverez en pièce jointe **un questionnaire** vous invitant à mettre à disposition du collectif vos compétences, ou vos disponibilités, en tant **qu'intervenant, animateur ou organisateur de ces formations** (y compris pour le secrétariat).

Pour [télécharger ce questionnaire, c'est ici](#). Merci de vos réponses et de votre participation. Nous avons besoin de vous !

Démarrage des formations

Une première formation-sensibilisation a eu lieu le 19 octobre à Paris pour **décrypter la circulaire Valls**, en termes de signification politique et de possibilités offertes par ce nouveau texte. **Il est possible de démultiplier localement cette formation** en

s'appuyant sur les interventions introductives de Jean-Claude Boual et de Patricia Coler, qui sont déjà en vidéo sur notre site Internet (un document de méthode sera proposé prochainement). [Voir lien ICI](#)

Deux autres formations courtes devraient être organisées en janvier pour **décrypter les lois**

MAPTAM et NOTRe, c'est-à-dire la réforme territoriale, en réfléchissant à leurs conséquences pour les associations, et pour travailler sur les méthodes d'évaluation participatives et qualitatives préconisées par la circulaire Valls. Nous vous tiendrons informé dès que possible de la date et du lieu. D'autres sessions devraient suivre. **Un questionnaire** sera envoyé aux groupes locaux et aux correspondants pour qu'ils précisent leurs besoins.

Réunion plénière du collectif le samedi 16 janvier

Une réunion plénière du collectif, ouverte à tous, adhérents et non adhérents, aura lieu le samedi 16 janvier, de 10 heures à 16h30, à Paris (lieu à préciser) pour faire le point sur la situation et les perspectives des associations en 2016, et après le vote du budget, les régionales, la COP 21, et les premières décisions budgétaires des collectivités sur le sens de l'action associative en termes de choix de société. Un le programme sera précisé après le CA qui a lieu le 23 novembre. **Retenez dès à présent la date.**

Assemblée générale annuelle du CAC le vendredi 18 mars

L'assemblée générale annuelle statutaire aura lieu le vendredi 18 mars de 18 heures à 21 heures (suivie d'un pique-nique convivial). Ouverte à tous les adhérents, elle fera le point sur les orientations et les perspectives budgétaires du collectif. Le tiers du conseil

La mobilisation pour la COP 21

Le Collectif des Associations Citoyennes participe à la mobilisation contre le dérèglement climatique, avec une **approche globale**. En effet, les obstacles qui s'opposent à l'adoption des mesures nécessaires rejoignent les sources de remise en cause de l'action associative : l'intérêt des puissances financières et économiques, le poids des inégalités croissantes, les intérêts nationaux, mais aussi l'idéologie du « chacun pour soi », attisée par les médias et la publicité, source du consumérisme compulsif des riches et des classes moyennes. Tout indique que la conférence climatique qui va se tenir le mois prochain n'aboutira pas à des résultats suffisants. **La mobilisation des citoyens est indispensable pour parvenir aux solutions nécessaires.** C'est pourquoi il paraît important de travailler sur la question « comment élargir la mobilisation au plus grand nombre des citoyens dans la durée, notamment ceux qui ne sont pas sensibilisés a priori ? ».

Plusieurs réseaux associatifs ont commandé en nombre ce répertoire pour en faire un support de mobilisation pendant ou après la COP 21. Il est possible [télécharger le bon de commande ici](#)

Le Collectif appelle à **participer activement aux manifestations** durant la COP, du 29 novembre au 12 décembre (voir ci-dessous)

Le répertoire de l'écologie au quotidien

Ce répertoire a connu un vif succès, avec 3 éditions successives depuis le mois de juin, car il présente un panorama assez complet des actions possibles et constitue un bon support mobilisation des adhérents pour la COP 21. Certains nous ont dit que cette démarche leur redonne espoir en leur montrant comment ils peuvent agir.

Pendant la COP 21

- **Le CAC appellera à participer aux manifestations du 29 novembre** qui auront lieu à Paris, en régions et dans de nombreuses villes du monde, jour de l'ouverture de la conférence, pour faire pression sur les gouvernements, **et à la manifestation mondiale du 12 décembre** pour dire, au vu des résultats de la conférence, que la mobilisation continue dans la durée.

d'administration sera renouvelé comme chaque année. **Retenez dès à présent la date.**

Séminaire d'échanges et de réflexion : quelle vulgarisation aux enjeux écologiques ?

Ce séminaire d'échanges et de réflexion est envisagée le samedi 19 mars, en Île-de-France, de 10 h à 16h30, pour préciser les méthodes de vulgarisation de publics non sensibilisés, sur les territoires, au sein des associations ou à l'initiative des collectivités. Plusieurs ateliers d'échanges de pratiques seront organisés à partir d'expériences déjà repérées de vulgarisation ou de sensibilisation auprès de publics non spécialisés, dans les quartiers, les territoires ruraux ou des habitants des villes. **Retenez dès à présent la date.**

Université d'été du CAC les 5, 6 et 7 juillet

Cette université d'été, comme le séminaire organisé en 2015, aura pour but de prendre du recul par rapport à l'action immédiate et de réfléchir sur les valeurs et les enjeux qui animent l'action des associations citoyennes et de nombreuses d'autres instances, face à des remises en cause sans précédent. **Retenez dès à présent la date.**

Nous cherchons activement un lieu accessible depuis les autres régions, pouvant accueillir 80 personnes dont une partie en internat, pas trop cher ou même gratuit, dans une ville où ne se déroule pas ces jours-là un match de l'Euro 2016.

- **Un clip collectif de 1'30''** est réalisé par Isabelle Leparcq à l'initiative d'une dizaine d'associations du village citoyenneté d'Alternatiba Paris. Ce clip sera **en ligne sur le site le 18 novembre.**

- *détailleur info pour village Montreuil 5 et 6 déc ?*

- **Le CAC sera présent le 10 décembre** sur le stand du Conseil Général du Val-de-Marne au Bourget, lieu de la conférence, **et sur le village des alternatives à Montreuil** (dates et horaires à préciser). **Nous sollicitons les volontaires pour participer à l'animation, aux permanences sur le stand et aux débats.** Nous pouvons envoyer des panneaux (à imprimer sur place) pour ceux qui souhaitent monter des stands localement. Pour prendre contact contact@associations-citoyennes.net

Suite du travail en 2016 : quelle démultiplication ?

- **Plusieurs déclinaisons locales du répertoire sont envisagées en 2016**, car pour sensibiliser les citoyens il est bien préférable de leur proposer des actions réalisables dans la proximité. Pour chacun de ces

répertoires locaux, il sera possible de bâtir un site sur le plan du site déjà réalisé au niveau national.

- **un séminaire d'échanges et de réflexion est envisagée le samedi 19 mars** (lendemain de l'AG du CAC) pour **préciser les méthodes de vulgarisation de publics non sensibilisés**, sur les territoires, au sein des associations ou à l'initiative des collectivités.

Difficultés associatives, mobilisations, actions locales

En 2015, de très nombreuses mairies ont diminué leurs subventions aux associations du fait de la baisse de la dotation aux collectivités. Le CAC a tenu à jour une Cartocrise-associative qui recense les difficultés associatives et les baisses de subventions. Il a d'autre part établi **un dossier « l'avenir des associations citoyennes en question »** envoyé aux parlementaires, qu'on pourra trouver sur le site du Collectif.

Pour 2016, une nouvelle baisse de 7 % de la dotation aux collectivités vient d'être votée en première lecture par l'Assemblée nationale. Malgré les courriers envoyés aux parlementaires, rien ne permet d'espérer une remise en cause de cette décision. On va donc vers des situations bien plus graves en 2016 qu'en 2015. Les communes, les départements et les régions préparent actuellement leur budget 2016, en 2 temps : dans le mois qui vient un débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire au-delà de 3 500 habitants. Sur la base des orientations adoptées, le vote des budgets doit intervenir avant fin février. Il est donc d'ores et déjà possible de connaître les orientations si l'on connaît le DOB. Les quelques indications parcellaires que nous avons sont alarmantes.

S'informer le plus en amont possible, voir comment agir, actualiser la Cartocrise

Il est donc nécessaire de se mobiliser pour s'informer le plus en amont possible, et si possible de réagir avant le vote final du budget. On observe quelques réactions éparées, mais aucun mouvement d'ensemble. Les associations ne semblent pas avoir compris ce qui les attend, ont peur ou se révèlent pour la plupart incapables d'anticiper une situation cependant prévisible et annoncée par le CAC depuis 2 ans.

La question centrale est « Que faire ? » D'ores et déjà vous pouvez envoyer vos réactions à contact@associations-citoyennes.net Cette question sera certainement évoquée lors du CA, puis lors de la plénière du mois de janvier.

Nous aurons besoin de vos observations pour **actualiser la [Cartocrise-associative](#)**. **Merci de nous envoyer vos informations sur les décisions des collectivités et sur les difficultés des associations.**

Creuse : diminution de 50 %, puis de 100 % des aides aux emplois associatifs

Dans la Creuse, où il existe une aide aux emplois associatifs, le conseil départemental (nouvelle majorité de droit élu cette année) vient de voter une diminution rétroactive de 50 % de son aide aux emplois associatifs en 2015 (financée principalement par le conseil régional du Limousin), et une suppression complète en 2016. Cette économie de 200 000 € concerne 170 postes, qui sont de ce fait menacés compte-tenu des déséquilibres en chaîne dans les budgets associatifs.

Seine-et-Marne : des inflexions dès 2015

En Seine-et-Marne, les décisions du nouveau Conseil départemental font apparaître dès 2015 une diminution de 20 % des associations sportives, au profit du sport de haut niveau (plus 17 %) et des écoles multisports de 12 %. Les aides aux structures 11-17 ans baissent de 15 %. Les aides aux associations socio-éducatives sont purement et simplement supprimées (notamment aux foyers ruraux), alors que les aides à la FDSEA et aux jeunes agriculteurs augmentent, avec des conventions sans aucun contenu. Voir <http://www.seine-et-marne.fr/Departement/Vie-de-l-Institution/Rapports-et-deliberations>

Baisse des dotations de l'État : conséquences pour les associations de Grenoble

La ville de Grenoble avait eu à cœur en 2015 de maintenir les subventions aux associations, préférant diminuer les subventions au sport professionnel. Aujourd'hui, le fronton de l'hôtel de ville affiche « tous ensemble pour la défense du service public communal » et une pétition circule depuis plusieurs semaines. « Un certain nombre d'associations, y compris liées à l'éducation populaire, vont voir leurs subventions se restreindre » déclare Elisa Martin, adjointe au maire de Grenoble. « Le tissu associatif accompagne les services publics. À partir du moment où on nous retire les dotations, ce sont toutes les activités qui sont en danger ». Pour lire l'article <http://france3-regions.francetvinfo.fr/alpes/isere/grenoble/les-consequences-de-la-baisse-des-dotations-de-l-etat-sur-les-associations-de-grenoble-830361.html> Pour **signer la pétition**, voir le lien dans le corps de l'article.

DASES Paris : des conventions assassines pour la prévention spécialisée

Un collectif des travailleurs sociaux de prévention spécialisée a lancé le 14 octobre un appel pour demander le réexamen des nouvelles conventions 2016-2018 de la DASES de la ville de Paris, qui s'accompagnent de la suppression d'une vingtaine de postes à Paris et de la réduction des taux d'encadrement des équipes éducatives. Ils dénoncent la

mise en concurrence des associations et les incitations à des reprises d'activité par d'autres opérateurs. Ces méthodes sont contradictoires avec la valorisation de la démocratie participative des habitants dans les quartiers. Les postes sont redistribués d'un territoire à l'autre, les salariés sont considérés comme des pions qu'on déplace. Pour soutenir signer l'appel http://www.petitions24.net/la_prevention_specialisee_parisienne_en_danger

Comprendre

Social business et action publique : rendez-nous nos 60 %

Plusieurs membres du collectif ont participé le 3 juillet dernier à un colloque du Monde sur le thème « social business et action publique. Quels enjeux en commun ? ». Cette journée édifiante a inspiré Éric Denoyelle, qui co-anime le collectif pour une éthique en travail social, un beau compte rendu qu'il faut absolument lire et une réflexion très charpentée. Observant comme un anthropologue le « peuple du social business », il découvre un espace « situé à mi-chemin entre l'entre-soi feutré des libéraux et le pesant des congrès soviétiques ». Il traduit « social business » plutôt par « affairisme social » que par affaires sociales. Mais surtout les 60 % d'exonérations d'impôt dont bénéficient les entreprises quand elles investissent dans le social business vont de pair avec l'assèchement des moyens des réseaux compétents de l'action sociale. D'où sa conclusion : rendez-nous nos 60 % ! Lire le texte et réagir sur [CE LIEN](#).

La fin des paradis fiscaux ? Annonces tonitruantes et poudre aux yeux

Début octobre, l'OCDE et les ministres des finances de l'UE se targuaient d'avoir sifflé la fin de la récréation pour les multinationales habituées à fuir le fisc. Le gouvernement français se félicitait de récupérer 50 milliards d'euros par an. Cela représente 2,5 fois le plan de rigueur et la possibilité de financer à nouveau correctement les services publics et les associations, ce que nous avons souligné dans le dossier budgétaire adressé aux parlementaires. Un mois plus tard, les ONG dévoilent les nombreuses pratiques qui permettent encore aux entreprises de bénéficier d'avantages fiscaux au détriment des pays les plus pauvres. La France, autrefois leader, est désormais reléguée au rang des pays passifs Voir l'article :

<http://www.novethic.fr/gouvernance-dentreprise/optimisation-fiscale/isr-rse/50-nuances-d-evasion-fiscale-comment-la-france-continue-de-privilegier-les-multinationales-143677.html>

Construire

L'objectif du Pingouin est également de **faire connaître les actions qui construisent dès à présent une société à finalité humaine** dans différents domaines. Toutes ensemble, elles sont porteuses d'espoir.

Caves à Musique, à Tergnier, lieu convivial de promotion de la musique vivante

Caves à Musique accueille tous les publics : enfants à partir de 5 ans, adultes sans limite d'âge, personnes handicapées, activités en milieu scolaire, en centre pénitentiaire, en maisons de retraite, avec quelques principes d'épanouissement de la personne, d'humanisme, d'utilité sociale, de développement local, de laïcité, de démocratisation de l'accès aux connaissances. C'est la seule structure de ce type dans le département de l'Aisne. Les élus reconnaissent le travail fait depuis de très longues années. Cependant, l'association risque de disparaître avec la baisse des subventions, car elle ne peut pas augmenter la participation des adhérents, dans un département en très grande difficulté, avec beaucoup de bénéficiaires du RSA et de familles monoparentales. [Voir ICI la fiche plus complète](#)

Trémargat, laboratoire d'alternatives et de démocratie participative à ciel ouvert

A Trémargat, dans les Côtes d'Armor, la solidarité, l'entraide ou l'écologie ne sont pas de vains mots. La petite commune bretonne est depuis vingt ans un

laboratoire à ciel ouvert de projets alternatifs. Ses habitants soutiennent l'installation de paysans, s'approvisionnent dans une épicerie de produits bio et locaux, se retrouvent au café associatif, délibèrent au sein d'un conseil municipal qui applique des principes de démocratie participative, et s'éclairent avec Enercoop. La formule fonctionne : le village qui se mourait dans les années 70 est depuis quinze ans en pleine renaissance. La preuve qu'on peut vivre autrement. Pour en savoir plus : [p63 de notre répertoire](#)

Premier rapport annuel sur « les nouveaux indicateurs de richesse »

Le premier rapport annuel du Gouvernement sur « les nouveaux indicateurs de richesse » a été remis le 27 octobre 2015 au Parlement. Il retient 10 indicateurs complémentaires au PIB, issus d'une consultation citoyenne organisée par France Stratégie et par le CESE, destinés à mesurer les progrès de la France en termes de qualité de vie et de développement durable : taux d'emploi, endettement, espérance de vie en bonne santé, satisfaction dans la vie, inégalités de revenus, pauvreté, sorties précoces du système scolaire, empreinte carbone, etc.. Le rapport présente une évaluation de l'impact des principales réformes

engagées par le Gouvernement au regard de ces indicateurs et de l'évolution du PIB, notamment sur le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le Pacte de responsabilité et de solidarité. <http://www.strategie.gouv.fr/publications/indicateurs-de-richesse-rapport-gouvernement>

Suppression de la publicité dans les programmes jeunesse de la télévision publique : une proposition de loi bienvenue

Une proposition de loi, déposée au Sénat par André GATTOLIN, si nous vise la suppression de la publicité commerciale dans les programmes jeunesse de la télévision publique (on peut télécharger le texte via ce lien [ppl14-656.pdf](#)). Elle doit être examinée au Sénat dans les prochains jours, et mérite un soutien très large. Ce n'est certes qu'un des volets des dommages nombreux que l'on peut imputer à l'omniprésence de la pub, mais il est particulièrement crucial. L'enjeu est de 10 M € de manque à gagner pour les publicitaires, soit

0.5% de leur budget global. Voir <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2015/10/14/suppression-de-la-publicite-dans-les-programmes-de-jeunesse-de-la-tellevision-publique-un-projet-de-loi-a-soutenir/>

Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent

Le Premier ministre a demandé à France Stratégie de constituer une commission chargée d'élaborer une stratégie nationale pour l'enfance et l'adolescence, sous la présidence de François de Singly. Le rapport propose une stratégie globale visant le « développement complet » de tous les enfants, à la fois cognitif, personnel et social des jeunes et des adolescents. A chacune des réunions participaient des adolescents ou des enfants, avec une enquête qualitative et de nombreux exemples étrangers. Le rapport formule une série de propositions.

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/un-developpement-complet-de-lenfant-de-ladolescent>

Rencontres, livres et documents

Associations et action publique, un livre de référence pour penser l'action associative

Sous la direction de Jean-Louis Laville et Anne Salmon, ce gros livre de 600 pages, écrit à plusieurs mains, fait le point sur les contraintes nouvelles auxquels sont confrontés les associations et les solutions qui s'offrent à elle pour reconfigurer l'action publique. L'intérêt du livre et de s'appuyer sur une vingtaine de contributeurs venant d'horizons variés : culture, sport, action sociale, économie solidaire, ... avec une perspective internationale (Maroc, Tunisie, Espagne, Québec, Bolivie, Équateur). Un livre de référence pour penser l'action associative dans une perspective citoyenne. *Associations et action publique, Septembre 2015, Desclée de Brouwer, 21 euros*

Capitalisme et changement climatique : tout peut changer, par Naomi Klein

Paru en mars 2015, ce livre développe une analyse extrêmement rigoureuse des enjeux déterminants du changement climatique, des raisons de l'impuissance, avec une démonstration très poussée de la responsabilité des multinationales, avant d'esquisser des solutions. Un livre à lire d'urgence si l'on veut mieux comprendre dans 15 jours les enjeux et le déroulement de la conférence climatique. *Naomi Klein, Tout peut changer, actes Sud, mars 2015, 24, 80 €*

Colloque « Pour une santé égalitaire et solidaire ! » Samedi 14 novembre à Nanterre

Ce colloque, le 14 novembre de 9h à 18h, reprend l'intitulé du "Manifeste des 123" - signé par la LDH en décembre 2011. Il est co-organisé par la LDH avec la Macif et le soutien de la Ville de Nanterre qui l'accueille dans le grand auditorium de la Maison de la Musique (en centre-ville, facilement accessible en RER A-Nanterre-Ville à 20' de Paris-centre). Ce colloque est ouvert à tous. On peut s'inscrire gratuitement et trouver le programme sur www.ldh-france.org/sante-solidaire-egalitaire/

15 décembre : séminaire politique de la ville et ESS

Mardi 15 décembre 2015, le RTES et Plaine Commune (93) organisent un séminaire national "Politique de la ville et ESS", à partir de l'analyse d'une trentaine d'initiatives, autour du témoignage d'acteurs de la ville et d'élus locaux. En partenariat avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, et avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations. <http://rtes.fr/Rencontre-nationale-RTES-Politique>

La politique de l'oxymore - Bertrand Méheust

Forgés artificiellement pour paralyser les oppositions potentielles, les oxymores font fusionner deux réalités contradictoires : « développement durable », etc. Ils favorisent la destruction des esprits, deviennent des facteurs de pathologie et des **outils de mensonge**. Plus l'on produit d'oxymores, **plus les gens sont désorientés et inaptes à penser**. Plus la crise s'aggrave, plus nous assistons à l'usage cynique des mensonges et des oxymores à grande échelle, sans précédent dans la démocratie française. <http://www.editionsladecouverte.fr/catalogue/index-La-politique-de-l-oxymore-9782707182050.html>

Pour nous contacter ou apporter d'autres informations : contact@associations-citoyennes.net.

Nous avons besoin de votre soutien. Vous trouverez en lien un [bulletin d'adhésion ICI](#)

Soutenir le CAC, adhérer en ligne : [ICI adhésion morale](#) ou [ICI adhésion individuelle](#).